

mise en ligne le 11.12.2024

DECISION COMMUNAUTAIRE 067-2024

L'an deux mille vingt quatre le 2 décembre

OBJET : VIREMENTS DE CREDITS

VU la délibération n°086-2023 en date du 11 décembre 2023 l'autorisant conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57 à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 % des crédits inscrits dans chaque section,

VU la délibération n°012-2024 en date du 11 avril 2024 portant adoption du budget primitif 2024 du budget principal de la Communauté de Communes

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur

Le Président

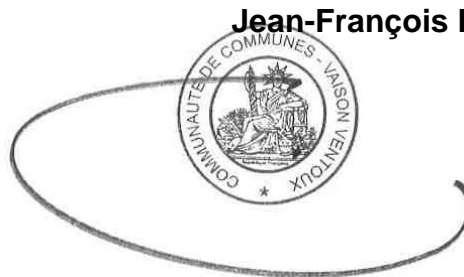
DECIDE

Article 1 : de PROCEDER aux virements de crédits tels qu'annexés

Article 2 : le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée :

- A Monsieur le Préfet de Vaucluse
- A Madame la comptable de la collectivité

Jean-François PERILHOU
Président,



04/12/2024

Edition de Décision Modificative

Publié le

ID : 084-248400335-20241202-DC0672024-DE

Décision modificative n°2 (virement de crédit)

Description : Décision Modificative 2

ANNEXE DC067-2024

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 60612 331 /010	12 000,00		
D F 011 60612 4221 /021	14 000,00		
D F 011 611 7212 /002	27 550,00		
D F 011 6288 331 /010	10 000,00		
D F 011 6288 4221 /021	36 133,00		
D F 014 7392221 020 /001	38 741,00		
D F 65 65561 76 /005		1 120,00	
D F 65 65561 76 /025		73 000,00	
D F 65 65568 518 /031		64 400,00	
D F 68 6817 020 /001	96,00		

DETAIL PAR SECTION

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		138 520,00
	Réductions		138 520,00
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE

Solde Ouvertures	138 520,00
Solde Réductions	138 520,00
Ouv. - Réd.	